



MAIRIE DE POCÉ-LES-BOIS

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire, à la mairie de Pocé-les-Bois,

le JEUDI 30 NOVEMBRE 2023 à 20h00

ORDRE DU JOUR

- 1° DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS ;
- 2° RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024 ;
 - Fixation de la rémunération des agents recenseurs ;
- 3° ECOLE SAINT AUGUSTIN :
 - Contrat d'association 2023-2024 ;
- 4° ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ANIMATION JEUNESSE (AIAJ) :
 - Subvention complémentaire ;
- 5° ACQUISITION DES PARCELLES CADASTRÉES SECTION AB N°158 et 159 À LA SCI DES ÉCOLES ;
- 6° SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION D'ILLE-ET-VILAINE (SDE 35) :
 - Etude technique sommaire et convention de réalisation de l'extension de l'éclairage public de l'allée du tertre ;
 - Rapport d'activité 2022 ;
- 7° SMICTOM SUD EST 35 :
 - Rapport d'activités 2022 ;
- 8° EAU DES PORTES DE BRETAGNE :
 - Rapport annuel d'activité 2022 ;
- 9° VITRÉ COMMUNAUTÉ :
 - Avenant n°1 à la convention d'adhésion au service commun d'instruction des a.d.s. (application du droit des sols)
 - Financement de la compétence GEMAPI - Accord sur la révision libre des attributions de compensation (AC) ;
 - Modifications du règlement intérieur du réseau Arléane ;
- 10° DEMANDE DE MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE PAR L'ASSOCIATION BREIZH TAEKWONDO POUR L'ANNEE 2023/2024 – *Annule et remplace la délibération n°56-2023* :
 - Convention de mise à disposition de la salle des sports ;
- 11° SALLES COMMUNALES ;
 - Tarifs de l'année 2024 ;
 - Règlement intérieur des salles ;
- 12° RÉGION BRETAGNE :
 - Délibération sur la proposition de composition de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols en Bretagne ;
- 13° BUDGET PRINCIPAL 2023 :
 - Décision modificative n°4 ;
 - Décision modificative n°5 ;
- 14° QUESTIONS DIVERSES.

Fait à Pocé-les-Bois, le 24 novembre 2023.

Le Maire,

Frédéric MARTIN

26, rue du Petit Morin - 35500 POCÉ-LES-BOIS

Tél. : 02 99 75 21 52

mairie@pocellesbois.fr

